



WORM BULLETIN

Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales



Numéro 107 - Juin 2006

NOTRE OPINION

- [Le Mondial de football et le Mondial pour la vie](#)

LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS

- [Administrations forestières en Afrique centrale : sont-elles au service des populations concernées ?](#)
- [Cambodge : les conclusions du Panel d'inspection condamnent un projet forestier de la Banque mondiale](#)
- [Costa Rica : les Gringos débarquent à Tortuga Landing](#)
- [Gambie : l'apiculture en tant qu'outil pour la protection et la restauration de la forêt](#)
- [Inde : le rapport de la Commission parlementaire conjointe, une victoire pour les habitants des forêts en lutte](#)
- [Du Mexique à l'Équateur : la fraternité dans l'histoire, la mémoire et la résistance](#)

LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

- [Brésil : des représentants indigènes font campagne en Europe pour récupérer leurs terres occupées par Aracruz Celulose](#)
- [Brésil : les conséquences des plantations d'eucalyptus pour les femmes](#)
- [Colombie : la population tient en échec la multinationale Smurfit Cartón de Colombia](#)
- [Équateur : un dialogue bizarre pour la promotion des monocultures d'arbres](#)
- [Indonésie : un appel à l'annulation des plans pour l'établissement de 3 millions d'hectares de palmier à huile](#)
- [Mozambique : les plantations industrielles d'arbres veulent entrer dans le pays](#)

TOUR D'HORIZON

- [La perspective de genre, le militarisme et le changement climatique](#)

NOTRE OPINION

– Le Mondial de football et le Mondial pour la vie

Ces jours-ci, une bonne partie de la population du monde – et surtout la population masculine – est rivée aux téléviseurs pour regarder le championnat mondial de football. Bien que beaucoup soient conscients que le football n'est plus un sport mais une gigantesque affaire mondialisée où les joueurs sont presque des gladiateurs « jetables » au service de grandes entreprises, ils ne peuvent pas s'empêcher de suivre les matchs, avec plaisir ou avec douleur.

C'est que le football reste l'un des rares spectacles du monde où les opportunités semblent égales pour tous, où onze hommes d'un pays disputent la victoire à onze hommes d'un autre, quelle que soit la puissance économique, politique ou militaire de l'adversaire à l'extérieur du stade. Dans un monde dominé par la raison du plus fort – dans le Sud comme dans le Nord – le sentiment d'égalité que donne le football est presque unique, et représente peut-être le côté le plus remarquable de cette compétition, où les pays dits du Tiers Monde ont réussi à remporter le titre plus souvent que ceux du

Nord : le Brésil, 5 fois ; l'Argentine, 2 ; l'Uruguay, 2 ; l'Allemagne, 3 ; l'Italie, 3 ; l'Angleterre 1 et la France 1. Le score : Sud 9, Nord 8.

Or, tandis que se déroule le championnat mondial, ce monde de fiction qui suscite des joies, des espoirs et des chagrins, le match véritable, celui où le pouvoir économique, politique et militaire ont le dessus, se joue toujours dans des conditions de total déséquilibre et le « fair play » y brille par son absence.

Prenons le cas de l'Équateur, dont l'équipe est l'une de celles qui ont éveillé l'espoir de beaucoup après ses deux premières interventions en Allemagne. Dans la vie réelle, l'Équateur subit des défaites sévères depuis des années. Il faut dire que l'arbitre – le gouvernement – a généralement donné des cartons rouges aux représentants du peuple et rien que des jaunes, dans le meilleur des cas, à ceux des sociétés nationales et multinationales. Il a sanctionné le peuple pour des fautes et des hors-jeu imaginaires et fermé les yeux aux penaltys les plus flagrants des entreprises. Ceux qui repr dans ce cas l'équivalent de la FIFA - la Banque mondiale et le Fonds monétaire – ont systématiquement sanctionné les joueurs indigènes, noirs et pauvres, tout en imposant à l'arbitre de service des règles du jeu favorables à l'équipe des entreprises. Le résultat pourrait être représenté par les scores suivants :

Entreprises crevettières 5 – peuples noirs de la mangrove 2
Entreprises pétrolières 10 – peuples indigènes amazoniens 5
Entreprises forestières 8 – peuples des forêts 3
Entreprises de palmier à huile 6 – peuples indigènes et noirs 1
Entreprises de plantation d'arbres 5 – peuples indigènes et noirs 3

Dans tous ces matchs, les peuples ont le dessous. Pourtant, il est important de souligner que les buts – parfois remarquables – qu'ils ont marqués sont relativement récents, tandis que ceux des entreprises n'ont pas été nombreux ces dernières années et que celles-ci se tiennent sur la défensive. On voit même, à l'occasion, que l'arbitre applique des pénalités aux entreprises (comme dans le cas récent de la pétrolière Oxy, dont le contrat a été résilié) ou qu'il feint de ne pas voir les fautes commises par le peuple (comme lorsque les communautés locales ont abbatu les eucalyptus de l'entreprise japonaise Eucapacific). Même la « FIFA » semble fermer les yeux.

D'autre part, il faut signaler que le mot d'ordre des supporters équatoriens est « Oui, on peut ! », et que leur chant dit « Allons-y, Équatoriens, ce soir il faut gagner ! ». Il est intéressant de constater que les mêmes paroles ont été utilisées pour renverser le président. Le dernier soir des mobilisations passées tout le monde criait dans les rues : « Allons-y, Équatoriens, ce soir il doit tomber ! ». Et le président est tombé. Buuuuut !

Bien que l'Équateur vienne d'être éliminé par l'Angleterre dans le présent Mondial de football, dans le match pour la vie le peuple équatorien gagne du terrain et avance, de mieux en mieux organisé, vers le terrain de l'adversaire où il marque d'excellents buts. En jouant depuis l'arrière, l'équipe équatorienne est en train de réduire l'écart du score. Une équipe de noirs, d'indiens et de métis, où il y a des hommes et des femmes, des enfants et des vieillards. Ils ont leurs propres règles du jeu et, surtout, l'espoir que la victoire est possible. Oui, on peut !

LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS

- Administrations forestières en Afrique centrale : sont-elles au service des populations concernées ?

Depuis les années 1990, on mène grand battage sur les forêts du Bassin du Congo, pour le meilleur et pour le pire. Et une nouvelle vague environnementale déferle en République Démocratique du Congo, assez semblable dans son ampleur au « boom zaïrois » des années 1970. La question que l'on est en droit de se poser est celle de savoir si les administrations forestières d'Afrique centrale sont ordonnées aux besoins et aux aspirations à un mieux-être de leurs populations, étant très souvent soumises à des facteurs sociologiques insidieux.

D'abord, pour un Africain, restituer aux populations africaines la visibilité de leurs administrations forestières constitue un acte courageux pour plusieurs raisons, les premières étant « qu'on n'aime pas beaucoup ceux qui objectivent le réel » et les « domaines d'intervention prioritaires dans les écosystèmes forestiers continuent d'être fixés par des experts étrangers ». Pourtant les Africains doivent penser eux-mêmes leurs administrations forestières pour leurs populations; ce qui n'est pas encore le cas.

Deux fonctions des administrations forestières d'Afrique centrale

Que l'on pense à deux fonctions principales des administrations forestières d'Afrique centrale : la production du bois et la conservation de la diversité biologique. Malgré la diversité de leurs formes, ces fonctions ne s'accomplissent pas de façon satisfaisante. Par exemple, toutes (ou presque) les villes consomment principalement les déchets des scieries; nombre de villages manquent de bois alors que les pays en exportent; la construction des marchés sous-régionaux ou régionaux de produits forestiers légaux traîne tandis que la protection du marché européen se renforce.

En ce qui concerne la conservation de la diversité biologique, elle pose problème, même si elle procède d'ambitions nobles et même si des expérimentations sont en cours. Plus d'une décennie après le démarrage des premiers d'entre eux, la plus grande partie des programmes de gestion participative des aires protégées qui sont exécutés sous l'égide des organisations internationales de conservation de la nature semblent ne contribuer ni à la durabilité de la biodiversité ni à l'amélioration des conditions de vie des populations directement concernées. En atteste la récente revue des différents projets de gestion des aires protégées en Afrique centrale (Ndinga, 2005). Non seulement les populations riveraines de ces espaces continuent d'avoir des problèmes de nutrition, de santé et d'éducation, mais encore elles sont soumises à des restrictions qui bouleversent leur vision intérieure de l'harmonie des éléments de leur milieu, sans que se matérialise leur participation à la protection des ressources des aires protégées, si souvent annoncée par les organismes internationaux.

Tout ce qui précède invite à la réflexion. Historiquement, il est acquis que c'est dans la ressource des personnes capables de tirer les bénéfices de l'emprunt à diverses sciences (droit, sciences politiques, économiques, sociales, historiques et géographiques ainsi que les sciences naturelles liées à l'environnement, en particulier à la forêt) pour l'évolution du secteur forestier que les réponses aux enjeux de ce secteur peuvent être trouvées. A notre avis, c'est là le point où la prospective forestière est susceptible de favoriser la création des conditions de la maîtrise des figures d'ajustement des fonctions des administrations forestières d'Afrique centrale aux besoins et aux aspirations des populations directement concernées. Parce que seule la capacité des Africains à penser eux-mêmes

la diversité des enjeux dont leurs forêts sont le théâtre peut aider à :

- ordonner leurs administrations forestières à ces besoins, et
- bouleverser le régime de la diffusion aveugle des idées, des traditions et des approches étrangères de conservation de la biodiversité dans leurs pays.

Les modèles de processus décisionnels dans les administrations forestières d'Afrique centrale

Un autre problème majeur mérite d'être abordé de façon concomitante : la rationalisation des processus décisionnels dans les administrations forestières d'Afrique centrale. A l'un des pôles, se situent les administrations forestières qui fonctionnent selon un mode de « néo-patrimonialisme rationalisé ». L'administration forestière s'apparente à un ensemble d'entités tribales et/ou politiques plus ou moins rivales ainsi que d'individus pris comme autant de sous-systèmes structurés autour du Chef de l'État ; la mise à jour des routines (opérations forestières traditionnelles), la redistribution des postes de travail et des ressources forestières ainsi que la recherche d'une certaine crédibilité auprès des bailleurs de fonds et des ONG internationales constituent le type dominant d'actions ; dans ce cas, la proposition centrale de la décision est le résultat d'un output présidentiel. A l'autre pôle, il y a les administrations forestières qui ont recours à l'extorsion et à la prédation violente directe des ressources forestières, ce qui fait référence au cas les plus extrêmes et les plus sanglants des systèmes politiques, et « aux Seigneurs de la guerre ». L'administration forestière est un ensemble d'entités tribales, militaires et/ou politiques structurées autour des « Seigneurs de la guerre » ; l'expression de la violence pulsionnelle, la mise à jour des routines, l'extorsion et la prédation directe des ressources forestières ainsi que l'instrumentalisation des bailleurs de fonds et des ONG internationales forment le type dominant d'actions ; la décision est le résultat d'un output des « Seigneurs de la guerre ». Entre ces deux extrêmes, se place l'administration forestière rationnelle. Même si le Chef de l'État demeure l'acteur principal, l'administration forestière se structure autour des institutions de l'Etat, des textes régissant celles-ci ainsi que des valeurs de la Nation ; la recherche des réponses à la demande sociale des produits forestiers ainsi que des services environnementaux est le type dominant d'actions ; la décision est une réponse calculée à un problème national stratégique.

Soulignons qu'il s'agit là de modèles. Car l'univers des administrations forestières d'Afrique centrale est – évidemment - hétérogène. Les « néo-patrimonialistes rationalisés », les « Seigneurs de la guerre », les acteurs rationnels sont le plus souvent mêlés, chacun jouant, à des degrés variables, comme acteur dominant. Néanmoins, les modèles dégagés favorisent la compréhension de la sociologie des administrations forestières en Afrique centrale et les processus décisionnels au sein de celles-ci. C'est le point où la réflexion est susceptible d'emprunter les chemins de la rationalisation de ces processus.

Les facteurs internes d'inflexion des décisions

Dans cette perspective, transparaît la nécessité de visualiser les facteurs significatifs influençant les décisions dans les administrations forestières d'Afrique centrale. Le « néo-patrimonialisme » privilégie les déviations et le conformisme, des faits massivement attestés qui permettent d'affirmer que John Meynard Keynes – pour ne citer que lui - n'aurait jamais pu faire carrière dans ces administrations. Au-delà, l'histoire et les identités des Africains du Centre, même si elles sont remarquables à bien des égards, ont, en longue période, toujours été ouvertes à des réseaux d'activités plus ou moins avouables. C'est pourquoi, nombre d'Africains du Centre, qu'ils soient Hommes/Femmes d'Etat ou non, font référence à leur volonté de s'engager au service de leurs pays, en même temps qu'ils continuent, dans les actes, à légitimer les déviations, à en opposer une faible résistance et à développer des stratégies d'atomisation de leurs institutions forestières, en toutes sortes d'actants qui

se concurrencent pour accéder au statut d'interlocuteur des experts étrangers, des organisations internationales ou des bailleurs de fonds.

Ainsi, contrairement à certaines idées, les facteurs internes significatifs pour l'amélioration des décisions dans les administrations forestières d'Afrique centrale ne sont pas que de l'ordre de la quantité (effectifs et importance des moyens financiers), mais de la qualité des hommes et du contexte institutionnel. Par exemple, l'administration forestière congolaise (République du Congo) qui ne comptait aucun ingénieur des Eaux et Forêts en 1960 en a plus de 200 aujourd'hui ; son budget, insignifiant en 1960, atteint plusieurs milliards de FCFA aujourd'hui. Presque tous les autres pays d'Afrique centrale ont connu des évolutions similaires. Cependant la gestion forestière dans ces pays est plus lamentable actuellement qu'en 1960 si l'on considère la généralisation de la corruption, la dégradation des forêts, la raréfaction du gibier ou la violence pulsionnelle au sein des administrations forestières.

Les facteurs externes d'inflexion des décisions

Outre les facteurs évoqués précédemment, la mondialisation et l'inscription des Africains du Centre dans des réseaux de plus en plus denses de liens internationaux, amicaux et d'intérêts divers ont non seulement des effets positifs mais aussi des effets de contrainte émoussant leur engagement au service de la cause de leurs écosystèmes forestiers. En raison à la fois de l'hégémonie occidentale, de la culture de la sociologie des relations internationales dans les pays occidentaux et de la faiblesse du sentiment national chez les Africains.

En addition, les diplomaties ont une influence considérable sur leurs processus décisionnels dans les administrations forestières d'Afrique centrale. La diplomatie occidentale officielle, même présentant un « caractère généreux », a un versant qu'il convient de maîtriser, particulièrement sur le terrain de la compétition forestière. Parce que cette diplomatie est souvent au service des forces dont les actions, dans le passé, ont été déstructurantes et appauvrissantes pour l'Afrique centrale ; des forces dont la préoccupation première est leur intérêt personnel mais qui instrumentalisent la puissance de leur État et les conventions internationales ; des forces qui, sur le terrain de la conservation forestière, développent des stratégies croisées de lutte contre d'autres puissances. Tandis que la diplomatie d'Afrique centrale n'a, pour l'instant, d'autre fécondité que purement brouillonne, impuissante, laissant les écosystèmes forestiers libres (ou presque) à des acteurs qui ordonnent les décisions des administrations forestières africaines à leurs intérêts.

En complément de la diplomatie officielle, il y a les « diplomaties non gouvernementales ». Elles ne se limitent pas aux actions menées à travers des organisations éponymes. Pluriséculaires, ces diplomaties sont multidimensionnelles, multidirectionnelles, avec des acteurs multiples et divers. On retiendra ici la contribution de la « langue habile » ou du « beau discours » à la réussite de leurs objectifs. Pris par la noblesse de ceux-ci et le souffle de la générosité que ces diplomaties affichent, les Africains du Centre regardent peu les distorsions qu'elles induisent dans les décisions de leurs administrations forestières. En effet, nombreux sont les bonnes âmes qui se déclarent les avocats des forêts du Bassin du Congo et qui, au bout du compte, dans un jargon d'érudits, instrumentalisent les Africains, promeuvent la corruption et le clientélisme ou apportent leurs appuis à des hommes politiques véreux. Par exemple, un Africain, fonctionnaire d'une ONG internationale, qui fabriqua un faux rapport de mission, fut propulsé au poste d'auditeur de cette organisation. Et à un autre Africain, pourtant compétent, on conditionna son recrutement à un poste à l'échelle sous-régionale à son alignement sur les positions d'un ministre qui, si les sources disent vrai, n'est pas un référent en matière de bonne gouvernance politique et économique.

Conclusions

Il convient d'abord de renforcer les capacités des Africains à penser eux-mêmes les fonctions de leurs administrations forestières. Ensuite, il faut établir que la réflexion sur ces administrations par l'analyse des facteurs les affectant, y compris les diplomaties, n'est pas une hérésie intellectuelle ou diplomatique. D'ailleurs, cette démarche n'est pas entièrement nouvelle ; elle prolonge les efforts engagés depuis des décennies par quantité d'auteurs notamment dans le domaine de la sociologie des relations internationales ; elle donne une visibilité sociale à des facteurs souvent ignorés qui expliquent, en grande partie, l'inefficacité des nombreuses mesures prises lors des conférences, des séminaires ou des ateliers.

Cette approche est d'autant plus opportune que, comme c'est le cas, les administrations forestières d'Afrique centrale sont plus ouvertes aujourd'hui qu'elles ne l'étaient en 1960. Dans ce contexte, ce n'est pas la discrétion des acteurs qui favorisera la prise en compte des préoccupations des populations africaines dans les fonctions des administrations forestières mais plutôt le soutien des opinions publiques et des entreprises. C'est dire que la rationalisation des processus décisionnels dans ces administrations passe, avant tout, par une pédagogie publique sur la sociologie de ces administrations et sur celle des relations internationales.

En outre, quand un acteur d'un développement dit durable donne seulement à vomir l'honnête homme qu'il est censé aider, il paraît difficile de soutenir qu'il est destiné, comme ce devrait être sa mission, à promouvoir un mieux-être en Afrique centrale. Dans ce cas, si la communauté internationale ne travaille pas à ce que cet acteur soit éloigné des forêts africaines, elle participe à la mauvaise gouvernance forestière, à un développement non durable.

Enfin, si l'on examine les fonctions des administrations étudiées, on conviendra de la nécessité de la construction des marchés nationaux, sous-régionaux et régionaux des produits forestiers de qualité. Sans doute, pour que les administrations forestières soient ordonnées aux besoins et aux aspirations à un mieux-être des populations d'Afrique centrale, ces actions seront insuffisantes. Cependant, des pas importants seront faits qui devront être renforcés dans le futur grâce à un meilleur encadrement des impétrants, à l'expérience rationnelle et au soutien notamment des opinions publiques à la bonne cause.

Par Assitou Ndinga, Email : ndinga_assitou@yahoo.fr

Ndinga, A., Gestion des forêts d'Afrique centrale. Avec ou Sans les concernés ? L'Harmattan, Collection «Études Africaines», Paris, 2005

[top](#)

– Cambodge : les conclusions du Panel d'inspection condamnent un projet forestier de la Banque mondiale

D'après Global Witness, un document du Panel d'inspection de la Banque mondiale [1], qui a filtré, adresse de nombreuses critiques à un projet d'aménagement forestier mené par cette Banque au Cambodge, car il a n'a pas respecté les mesures de précaution internes, a ignoré les communautés locales et a échoué dans son objectif de réduire la pauvreté. Global Witness est une organisation internationale apolitique. Son activité est centrée sur les rapports entre l'exploitation des ressources

naturelles et le financement des conflits et de la corruption. Elle a été co-nominée pour le Prix Nobel de la Paix 2003 pour son travail de découverte sur le financement des guerres civiles en Afrique par les diamants.

En 1971, les forêts du Cambodge couvraient 73 % du pays, mais elles furent décimées au cours de la guerre civile par l'exploitation illégale et non durable. Au début des années 1990, le gouvernement cambodgien octroya secrètement 32 concessions d'exploitation forestière à des entreprises privées, dont beaucoup appartenaient à des étrangers. La plupart de ces entreprises continuèrent l'extraction illégale et non durable, en quête de profits rapides. La justification du système de concessions était qu'il représentait une source permanente de revenus qui pouvaient être destinés au développement du Cambodge ; cependant, entre 1994 et 2000 le gouvernement ne reçut que 92 millions de dollars de redevances. Pendant la même période, les politiciens et les militaires firent d'énormes profits grâce à l'extraction illicite de bois.

Une évaluation faite en 2000 par la Banque asiatique de développement décrit ce régime de concessions comme « un échec complet ». Pourtant, la même année la Banque mondiale mit en route un Projet pilote de gestion et de contrôle des concessions forestières (PPGCCF), dont le but était de démontrer que le système de concessions pouvait fonctionner. Le projet était orienté à aider les concessionnaires à remplir les conditions fixées par le gouvernement pour les nouveaux plans de gestion durable des forêts (PGDF) et pour les évaluations des conséquences pour l'environnement et la société (ECES), avant de poursuivre l'exploitation forestière. Or, pour que le projet puisse atteindre ces objectifs la Banque avait besoin du maintien du système de concessions et d'au moins quelques-unes des entreprises déjà en place. Ainsi, en 2004 le PPGCCF recommanda au gouvernement cambodgien d'accepter les PGDF et les ECES de six concessionnaires. Les six avaient enfreint la loi ou les termes de leurs contrats. Certaines d'entre elles étaient une couverture pour les intérêts des membres de la famille de quelques fonctionnaires haut placés.

Lorsqu'il devint évident, en 2005, que le projet n'améliorait pas la situation mais qu'il l'aggravait, les communautés locales présentèrent une plainte au Panel d'inspection de la Banque. Ces communautés considéraient que le projet favorisait les intérêts des mêmes entreprises qui avaient déjà porté atteinte à leurs moyens de vie. En fait, si le Panel ne condamne pas le système de concessions lui-même, il conclut que le projet « ne semble pas avoir tenu compte de l'objectif principal, qui était d'utiliser le potentiel des forêts pour atténuer la pauvreté ».

La plainte présentée au Panel accusait le projet de plusieurs autres défaillances graves dans sa conception et sa mise en oeuvre. D'après Simon Taylor, directeur de Global Witness : « Les conclusions du Panel d'inspection révèlent à quel point la Banque était disposée à transgresser ses propres réglementations pour que le projet réussisse ».

Dans un rapport accablant, le Panel affirme que la Banque a outrepassé à plusieurs reprises ses propres politiques de sauvegarde dans divers domaines ; ses commentaires sont rapportés ci-dessous.

* La consultation lors de l'élaboration des plans de gestion. Le projet a permis aux entreprises concessionnaires de se charger des consultations avec les populations sur l'usage futur des forêts. « L'idée de laisser les concessionnaires se charger des consultations de la population ou des évaluations des ressources est une erreur très grave, d'autant plus que les concessions forestières exploitaient une ressource dont les paysans pauvres étaient tributaires pour une partie importante de leur subsistance. »

* Les évaluations environnementales. La Banque a mal classé les surfaces boisées, permettant que

des régions de grande valeur écologique soient affectées à l'exploitation commerciale. « Il est indéniable que la forêt de Prey Long mérite d'être considérée comme une forêt de grande valeur écologique ; ceci aurait dû être évident pour le personnel de la Banque, tant au moment de la conception que lors de la mise en oeuvre du projet. »

* Les peuples autochtones. Les peuples autochtones du Cambodge habitent surtout dans les régions du Nord et du Nord-Est du pays, c'est-à-dire dans les mêmes régions où se trouve l'essentiel du système de concessions forestières. Suivant les directives de la Banque, lorsque les projets d'investissement affectent les peuples autochtones il faut prévoir un Plan de développement destiné à assurer que l'investissement en question leur soit profitable. Cela n'a jamais été fait. « Si ces plans avaient existé, il aurait été possible de reconnaître et de corriger une bonne partie des inconvénients que comportait le Projet. »

* La propriété culturelle et spirituelle. Les directives de la Banque visent à conserver les zones d'importance culturelle, et non à les éliminer. Pourtant, le projet a laissé à des entreprises concessionnaires douteuses le soin d'identifier les régions d'importance culturelle et spirituelle à l'intérieur des zones d'abattage. Il y avait parmi elles des Forêts sacrées et des sites archéologiques importants. Le Panel a trouvé que cela n'était « pas compatible » avec les critères de précaution de la Banque.

* L'incidence sur la société. Le Panel a trouvé que l'absence d'une évaluation sociale spécifique pour ce projet discréditait gravement la capacité de la Banque à respecter ses propres politiques opérationnelles. Par exemple, la Banque ne reconnaissait pas que la coupe d'arbres à résine effectuée par les concessionnaires forestiers portait un préjudice grave aux moyens de vie des populations locales. La résine de plusieurs essences de la famille des dipterocarpaceae est un produit de grande valeur économique aussi bien au Cambodge qu'ailleurs. D'après des études récentes, au moins 100 000 paysans cambodgiens tirent une partie de leurs revenus de la récolte de résine. Le Panel a signalé que la Direction de la Banque avait reçu des informations sur ce problème à plusieurs reprises et de nombreuses sources, et il a conclu : « il est absolument clair, non seulement que la Banque aurait dû connaître l'importance de l'extraction de résine pour les communautés tributaires des forêts et le préjudice que leur portait la coupe illégale de résineux, mais qu'effectivement elle était au courant du problème ».

* L'acceptation des plans de gestion de six entreprises concessionnaires qui n'atteignaient pas le niveau d'exigence requis. « Le Panel estime que les PGDF et les ECES avaient des défauts dans presque tous les domaines, aussi bien dans leur conduite que dans leur contenu. »

Tout en applaudissant les conclusions du Panel, qui montrent à quel point le projet est défectueux, Global Witness se demande maintenant ce que la Banque va faire à ce propos.

Le président de la Banque mondiale Paul Wolfowitz, a affirmé que le Panel est très important pour surveiller les performances de la Banque, comme ce récent rapport semble le prouver. D'après Simon Taylor, « si la Banque prend les choses au sérieux, elle doit faire en sorte que les responsables de ce désastre en répondent et veiller à ce que d'autres projets forestiers, par exemple ceux de la République démocratique du Congo, ne soient pas en train de reproduire les mêmes erreurs. D'une manière générale, la Banque doit repenser ses méthodes de travail lorsqu'il s'agit de milieux fortement corrompus comme celui du Cambodge, pour que ses efforts soient profitables aux pauvres plutôt qu'aux élites locales ou à des entreprises privées suspectes ».

Depuis que le Panel d'inspection a lancé son enquête, la Banque a retiré son soutien au système de concessions forestières et à ceux qui travaillent dans ce secteur, et elle préconise une série

d'approches différentes de la gestion forestière, qui mettent davantage l'accent sur le rôle des communautés locales.

« Ce revirement tardif de la politique pour le secteur forestier du Cambodge est le bienvenu, mais il faut attendre le passage aux actes. Il faut voir si la Banque fera jouer de concert son influence politique et sa capacité interne pour que ce paquet de mesures plus appropriées soit réellement mis en oeuvre », a dit Taylor.

La demande d'inspection du PPGCCF fut adressée au Panel d'inspection en février 2005 par l'ONG Forum sur le Cambodge, que les plaignants avaient désignée pour les représenter. Ce document peut être téléchargé sur le site Web du Panel d'inspection, ainsi que la réponse de la direction de la Banque et l'évaluation et recommandations du Panel d'inspection :

<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTINSPECTIONPANEL/0,,contentMDK:20387088~pagePK:64129751~piPK:64128378~theSitePK:380794,00.html>. Le document d'information élaboré par Global Witness, qui examine dans le détail les raisons d'enquêter sur le PPGCCF, fut présenté au Panel d'inspection en février 2005 avec la demande d'inspection. Il peut être téléchargé depuis <http://www.globalwitness.org/campaigns/forests/cambodia/briefing.php>.

[1] Le Panel d'inspection de la Banque mondiale fut créé en 1993 afin d'augmenter la responsabilité de la Banque à l'occasion de ses prêts et de fournir aux populations un forum de dernier ressort où elles puissent exiger que les politiques et les conditions des prêts de la Banque respectent leurs droits.

Eleanor Nichol, Global Witness, adresse électronique : enichol@globalwitness.org

[top](#)

- Costa Rica : les Gringos débarquent à Tortuga Landing

Un ordinateur. Voilà ce que le Nord-américain Paul Lambert, représentant de la société Tortuga Landing, a offert au ministère de l'environnement et de l'énergie (MINAE) en guise de compensation pour avoir construit un chemin de 105 mètres de long et quatre de large, et pour avoir annulé la régénération naturelle d'une forêt de la zone maritime terrestre de Quepos, localité du Pacifique central. Cela s'est produit pendant une audience de « conciliation » qui a eu lieu le 17 février dernier au Tribunal environnemental administratif (dossier n° 184-05-3-TAA).

Quelque temps plus tôt, le 16 mai 2005, alors qu'elle ne savait rien encore du chemin ni de la coupe, la Fédération du Costa Rica pour la conservation de l'environnement (FECON) avait déposé une plainte contre Paul Lambert auprès du Procureur général de la République (dossier n° 05-007294-647-PE), et demandé la collaboration des autorités pour enquêter sur ce qui se présentait comme un cas de vente frauduleuse de terrains dans la forêt mentionnée qui, faisant partie du patrimoine national et appartenant à l'État, est imprescriptible et inaliénable. En un mot, elle n'est pas propriété privée.

Tortuga Landing avait publié sur le site www.latitude9.com une annonce qui proposait une forêt paradisiaque au bord de la mer tropicale à Punta Quepos et montrait le croquis du projet d'urbanisation constitué par quinze parcelles exclusives, dont neuf se trouvaient dans la zone

maritime terrestre. Les parcelles étaient marquées SOLD (vendu en anglais), à l'exception d'une seule, dont le prix était de 450 000 dollars.

Le texte en anglais annonçait : « Dernière parcelle en vente à Tortuga Landing ! Tortuga Landing est une communauté privée, située dans une forêt tropicale exubérante, sur une baie privée... La plage de sable privée est l'un des derniers points précolombiens d'arrivée de tortues marines préservé à l'état naturel... Une de ces parcelles d'environ trois-quarts d'hectare est située sur le côté droit de la plage et entourée de forêt vierge. Une des dernières opportunités de la zone en bordure de la mer ! » (Une fois la plainte déposée, le texte et les images de l'annonce ont été retirés de la page Web et remplacés par d'autres.)

Lorsque j'ai pris connaissance de cette plainte devant le Tribunal environnemental, j'ai demandé à me constituer partie et c'est ainsi que j'ai obtenu des renseignements révélateurs :

- En 1998, Paul Lambert avait commandité l'élaboration du Plan régulateur Playa Pará (un plan d'aménagement territorial), qui tient compte d'une partie seulement de la plage (700 mètres) et qui est fait sur mesure pour le projet Tortuga Landing. Ce Plan régulateur est maintenant contesté.

- Ni Paul Lambert ni Tortuga Landing n'ont de concession approuvée à Playa Pará.

- Pour approuver l'octroi d'une concession à Paul Lambert, la municipalité d'Aguirre a mis comme condition que le chemin soit construit au préalable.

- Avant d'être nommé président du Tribunal environnemental, Carlos Briceño Obando avait été fonctionnaire de la présidence de la République et de la municipalité d'Aguirre.

- En matière d'environnement, Paul Lambert fait appel aux services de la société conseil Alternativas de Gestión Ambiental Sociedad Anónima (A.G.A.S.A.), constituée par des membres de l'organisation écologiste du Costa Rica Apreflofas.

Une réflexion pour conclure : dans ce Costa Rica de plus en plus polarisé, ce n'est pas par hasard que les trois provinces du littoral (Guanacate, Puntarenas et Limón), les plus riches en diversité biologique et celles qui attirent le plus de devises du tourisme, sont celles qui, paradoxalement, ont les taux de développement humain les plus faibles. Pour satisfaire les ambitions de quelques-uns, sous prétexte de « promouvoir l'écotourisme et attirer les investissements étrangers » on est en train de remplacer de manière irresponsable les tortues et les richesses naturelles en général par des Gringos, des dollars et... des ordinateurs.

Juan Figuerola, adresse électronique : juaneco@costarricense.cr

[top](#)

– Gambie : l'apiculture en tant qu'outil pour la protection et la restauration de la forêt

Jusqu'au début des années 1900, la Gambie était couverte de forêts denses et presque impénétrables. Aujourd'hui, il ne reste que quelques rares étendues de forêt intacte, et 78 % des terres boisées restantes sont classés comme zones de « végétation de savane arborée et arbustive dégradée ». La cause principale de ce processus de détérioration des forêts fut l'introduction de

l'arachide, qui devint la première culture d'exportation, destinée surtout à approvisionner le marché français en huile industrielle et de cuisine.

En Gambie, le moyen le plus facile et le moins cher de préparer la terre pour l'agriculture est de la brûler ; ainsi, à la fin de la saison sèche les gens mettent le feu à des champs petits ou grands. Dans beaucoup de cas, le feu s'étend jusqu'aux arbres et arbustes voisins, contribuant à aggraver la dégradation de la forêt. La prévention et le contrôle des incendies semblent donc essentiels pour protéger les zones boisées qui restent.

Au cours d'une visite récente dans le pays, le WRM a interviewé Amadou Ceesay et Ousman Joof, respectivement directeur général et chef de production de l'Association nationale d'apiculteurs de la Gambie (ANAG), lesquels ont expliqué l'importance de leur activité et celle de la gestion communautaire pour la conservation et la restauration des forêts, surtout en ce qui concerne la prévention des incendies.

Ils ont dit que la gestion communautaire des forêts est un projet à long terme et que les gens ont besoin de trouver des activités forestières génératrices de revenus. D'après Ceesay, « parmi ces activités, l'apiculture est l'une des meilleures. À partir du moment où ils ont l'équipement nécessaire, au bout de deux ou trois mois ils peuvent commencer à toucher des bénéfices, et le rendement annuel de l'apiculture est plus élevé que celui de l'agriculture ».

De ce fait, les gens ont intérêt à protéger la forêt parce qu'ils ont besoin d'une quantité suffisante d'arbres et de fleurs pour leurs abeilles, de sorte qu'ils entretiennent ceux qui existent et en plantent d'autres. Avec les ruches, les communautés forestières sont bien protégées contre les incendies, non seulement parce que les apiculteurs souhaitent préserver leur source de pollen mais parce qu'ils doivent protéger les ruches elles-mêmes, qui sont à l'intérieur de la forêt. Ousman Joof dit : « Nous jouons le rôle de gardes forestiers : on ne coupe plus, on ne brûle plus, on plante davantage. Comme nous avons besoin de fleurs toute l'année, nous plantons des espèces variées. »

Cette activité est développée conjointement par l'ANAG, le ministère des forêts et les comités des villages forestiers. L'ANAG se charge de la formation et de la commercialisation du miel, tandis que le ministère contribue à l'équipement et au transport.

Il faut signaler que l'apiculture et la consommation de miel ne sont pas étrangères à la culture gambienne. Au contraire, il y existe une longue tradition d'utilisation du miel sauvage, et la plupart des communautés ont des connaissances traditionnelles en matière d'élevage d'abeilles. Les abeilles étant originaires d'Afrique, elles sont très résistantes aux maladies. D'après l'ANAG, « l'idée d'introduire l'apiculture dans les forêts communautaires est venue des agriculteurs eux-mêmes, et la plupart du miel produit se vend en Gambie, où il est utilisé aussi en médecine ». Ils soulignent que « chaque foyer a du miel ». Les gens pensent maintenant à la possibilité de planter des arbres pour se procurer d'autres sources de revenus : le miel, la cire, les fruits, les confitures (de miel et de mangue), le bois de feu.

De l'avis d'Amadou Ceesay, l'apiculture « est le moyen le plus rapide et le moins cher de protéger les forêts, parce que les populations locales en tirent profit ».

[top](#)

– Inde : le rapport de la Commission parlementaire conjointe, une victoire pour les habitants des forêts en lutte

Le Forum national des habitants et travailleurs des forêts (FNHTF) a bien accueilli le rapport présenté par la Commission parlementaire conjointe (CPC) à propos du projet de loi sur les droits forestiers, et il espère que le Cabinet central l'approuvera et l'enverra au parlement. En outre, le FNHTF reconnaît le rôle joué par le président et les membres de la CPC, ainsi que celui des autres mouvements sociaux et groupes d'activistes des forêts qui ont collaboré par leurs suggestions à l'élaboration du projet de loi et apporté des contributions à la CPC.

L'actuel gouvernement de l'Alliance progressiste unie avait présenté au Parlement, le 13 décembre 2005, le « Projet de loi sur les Tribus enregistrées (Reconnaissance des Droits forestiers), 2005 », et promis de corriger les injustices passées à l'égard des tribus. Bien que la plupart des organisations de la société civile et des mouvements de lutte aient bien accueilli cette initiative gouvernementale, beaucoup ont signalé que le projet de loi avait une portée limitée et limitait les droits des tribus enregistrées sur les terres boisées, tout en violant les droits des habitants des forêts non enregistrés. Le projet avait été critiqué également parce qu'il ébranlait l'autorité du gram sabha [conseil villageois], laissait présager des expulsions massives du fait qu'il fixait 1980 comme date limite, et maintenait la possibilité de déplacer des milliers de personnes des réserves et parcs nationaux.

Ainsi, le FNHTF, qui lutte pour les droits des personnes tributaires des forêts depuis sa création en 1998, a réclamé une législation forestière plus complète ; l'organisation a été peut-être l'une des premières du pays à manifester publiquement son inquiétude à propos de la faible portée du projet et à demander que celui-ci comprenne également les membres des tribus forestières non enregistrées.

Le FNHTF, ses groupes membres et les organisations du Nord-Est ont également souligné que le problème complexe des forêts des États du Nord-Est, de leurs lois et des rapports entre elles et leurs habitants ne se reflétait pas dans le projet de loi. Depuis, le FNHTF et d'autres groupes et mouvements d'activistes n'ont cessé de manifester leurs inquiétudes aux décideurs et d'intervenir auprès des partis politiques, des législateurs et des membres du parlement. Le FNHTF a présenté à la Commission parlementaire conjointe une série détaillée de modifications qu'il fallait apporter au projet de loi.

Il s'agit d'une véritable victoire pour le FNHTF, et elle réaffirme notre foi dans le pouvoir populaire. Néanmoins, nous sommes conscients des nouveaux défis que cela comporte. Le plus grand de tous consistera à pousser les deux chambres du parlement à approuver le projet. En outre, lorsque la loi sera appliquée il y aura probablement des conflits, et il faut faire les préparatifs nécessaires pour traiter les situations de ce genre.

Le FNHTF est persuadé qu'il s'agit là d'une partie seulement d'une question plus large qui concerne les moyens de subsistance et la propriété des ressources forestières, et que des problèmes bien plus grands tournent autour des implications du changement climatique, de l'usurpation des droits de propriété collectifs, de la destruction des forêts naturelles en faveur des plantations et de la marchandisation des forêts au nom du commerce mondial. Les interventions de plus en plus fréquentes des institutions financières internationales dans le secteur environnemental du pays sont en train de déplacer les communautés et de faciliter la transformation de ce secteur en un objectif commercial.

Il est nécessaire de renforcer la lutte collective et de faire échouer les initiatives qui vont à l'encontre de la vie, de la subsistance et de la dignité des populations forestières. Le FNHTF s'engage à

poursuivre le combat pour les droits de ces communautés.

Ashok Chowdhury, envoyé par Mamata Dasgh, National Forum of Forest People and Forest Workers, adresse électronique : mamata_dash@yahoo.com.

[top](#)

– Du Mexique à l'Équateur : la fraternité dans l'histoire, la mémoire et la résistance

De nombreuses lettres ont été adressées de l'extérieur au gouvernement de l'Équateur, dans le cadre d'une campagne de soutien aux organisations sociales et indigènes équatoriennes qui cherchent à éviter l'approbation dans leur pays d'une législation qui impliquerait l'expansion des grandes monocultures d'arbres (voir l'article sur l'Équateur dans ce même numéro du bulletin). Pourtant, nous avons choisi de publier le texte complet de la lettre du Conseil d'organisations de médecins et de sages-femmes traditionnels de Chiapas (le COMPITCH), parce qu'elle reflète le sentiment de nombreuses personnes et qu'elle sort du cœur d'un peuple latino-américain qui bat en ce moment à l'unisson du cœur équatorien.

« À Madame Ana Albán Mora, Ministre de l'environnement de l'Équateur, et... aux autres.

Nous sommes des Mexicains du peuple, des indigènes mayas, des habitants des forêts de Chiapas, tous pareillement latino-américains.

Nous constituons l'organisation de médecins traditionnels la plus large (mais non forcément la plus importante) de Chiapas, État fédéré sud-oriental du Mexique. Chez nous sont présentes toutes les tendances politiques, toutes les religions, toutes les langues indigènes qui sont encore parlées dans cet État.

Nous ne sommes pas nombreux, et pourtant... En 2001, après deux années de résistance, nous avons obtenu l'annulation du projet de bioprospection nord-américain ICBG Maya. Il y a un an, vingt-quatre heures après une manifestation éclair, nous avons obtenu l'annulation du projet de loi étatique qui devait définir (par les entreprises) la richesse biologique de l'État. Il y a quelques mois, nous avons réussi à neutraliser le projet de décret de loi fédérale sur l'accès aux ressources génétiques. La raison de notre opposition et de notre mobilisation a toujours été la même : l'absence de consultation des intéressés, en l'occurrence, nous-mêmes et d'autres comme nous, les majorités sociales.

On nous a dit que la même chose se passe en Équateur, que le peuple n'est pas convoqué à participer à la discussion publique d'un processus qui affectera ses ressources naturelles, les forêts dans le cas présent, mais que l'on convoque bien, en revanche, la classe industrielle, celle qui a l'argent.

Nous n'allons pas vous faire une pétition formelle, administrative, vous demandant de suspendre ceci ou de modifier cela. Nous vous demandons seulement de prendre un miroir, de le regarder et de voir ce qu'il reflète, en avant et en arrière, comme il faudrait toujours regarder les miroirs. Si celui-ci ne reflète que le présent, c'est-à-dire, la permanence de ce qui est, eh bien, vous perdez et nos compagnons équatoriens sont ceux qui gagnent. Car, savez-vous, nos miroirs, ceux du peuple, reflètent la mémoire et l'avenir, ils montrent d'où vient le visage qui les regarde mais aussi ce qui viendra à partir du visage que l'on regarde. Mais ils gagnent aussi, nous gagnons tous, parce que,

contrairement à ce qui se passe dans votre cas, Madame le Ministre, personne ne nous paie pour que nous défendions les richesses de nos patries, que nous préservons pour le bonheur de tous ; et parce que, contrairement à ce qui se passe dans votre entourage, en le faisant nous nous multiplions.

À l'intention de l'UICN, la FAO, la Banque mondiale, Tropenbos International, le Ministère de l'Agriculture des Pays-Bas et le reste, nous ajoutons quelques prières respectueuses car, connaissant leur histoire récente, nous concluons que la réflexion qui précède ne serait pas suffisante dans leur cas.

Depuis le miroir fidèle de l'histoire, la nôtre et celle de vos propres peuples,

La Direction du Conseil d'organisations de médecins et sages-femmes indigènes traditionnels de Chiapas (le COMPITCH).

Président : Manuel Pérez Jiménez
Secrétaire : Domingo López Sántiz
Trésorière : Francisca Pérez Pérez

Fait à Palenque, Chiapas, Mexique, le 20 juin 2006. »

[top](#)

LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

– Brésil : des représentants indigènes font campagne en Europe pour récupérer leurs terres occupées par Aracruz Celulose

Paulo Henrique de Oliveira et Antônio Carvalho ont voyagé en Europe en avril et mai 2006, afin de faire connaître leur lutte pour la démarcation des territoires tupinikim et guarani d'Espírito Santo. Le premier est un leader tupinikim de Caieiras Velhas et coordinateur de l'Articulation de Peuples indigènes et d'organisations du Nord-Est, de Minas Gerais et d'Espírito Santo (APOINME) ; le deuxième est un chef guarani. Ils ont parcouru pendant trois semaines la Norvège, les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Autriche, où ils ont parlé à de nombreuses organisations sur les 11 009 hectares de leurs terres qui sont actuellement aux mains d'Aracruz Celulose, le géant brésilien producteur de pâte à papier. Paulo de Oliveira raconte ainsi son voyage :

« Nous avons quitté le Brésil le 25 avril, dans le but de montrer ce qui arrive aux peuples indigènes dans notre pays et surtout dans l'État d'Espírito Santo, où le territoire indigène est occupé par une entreprise multinationale, Aracruz Celulose S.A., qui compte certains pays européens parmi ses actionnaires.

En Norvège, pays qui a investi 34 millions de couronnes norvégiennes (environ 4,5 millions d'euros) dans l'entreprise, nous avons eu une réunion avec la Banque de Norvège, avec des membres du Parlement et avec le Conseil d'éthique du Fonds gouvernemental des retraites. Nous leur avons demandé de supprimer toute participation dans l'entreprise.

Quelques-unes des usines qui achètent de la pâte à Aracruz sont allemandes. Là, nous avons participé à des réunions avec certaines d'entre elles, avec le Forest Stewardship Council (qui a certifié la bonne gestion d'une partie des opérations d'Aracruz), avec le ministre du développement,

avec des membres du parlement appartenant au Parti Vert et avec certaines ONG. Nous avons parlé du manque de respect dont Aracruz Celulose fait preuve à l'égard des autochtones et de la Constitution du Brésil, laquelle garantit les droits indigènes. Nous avons demandé aux diverses personnes et organisations que nous avons rencontrées de faire pression sur Aracruz pour qu'elle nous rende nos terres, pour qu'elle obéisse aux décisions du Ministre de la Justice et pour que le gouvernement brésilien définisse dès que possible les limites des terres des Tupinikim et des Guarani et fasse respecter la Constitution du pays.

Au cours du voyage, nous avons pu discuter avec d'autres ONG et renforcer notre lutte et notre organisation ; en outre, nous avons constaté que les Européens sont très sensibles à la cause indigène et qu'ils font tout leur possible pour nous aider. Par exemple, les enfants d'une école que nous avons visitée avaient entrepris de cirer des chaussures pour réunir de l'argent et nous aider dans notre lutte.

J'espère que ceux que nous avons rencontrés, les politiciens, les entreprises, le ministre du Développement, le FSC et la Banque tiendront leurs promesses, et qu'Aracruz nous rendra nos terres. J'espère que le gouvernement activera le processus de démarcation et que nous pourrons continuer à lutter pour aider nos frères et soeurs qui se battent pour leurs terres, leurs droits et leur dignité, car notre lutte ne se termine pas ici. Ce n'est que le début d'un combat pour une vie meilleure et une planète meilleure. »

La lutte des Tupinikim et des Guarani semble porter ses fruits. Le discrédit international d'Aracruz pour son usurpation des terres indigènes a été tel que l'entreprise a récemment annoncé sa décision de « demander le retrait volontaire temporaire du certificat du FSC (Forest Stewardship Council) concernant les forêts de son Unité de Guaibá, située dans l'État de Rio Grande do Sul. Cette certification, délivrée avant l'acquisition de l'unité mentionnée, avait déjà été revalidée trois fois consécutives et devait arriver à son terme en décembre 2006 ».

Entre-temps, Aracruz essaie de masquer son vrai visage en dépensant une fortune pour disposer d'espaces dans des émissions de télévision, de manière à toucher une audience très large partout au monde. Au niveau national, sa dernière publicité durant la Coupe mondiale de football montre des célébrités du pays, comme Pelé, l'ancien joueur de football, qui se jettent l'une à l'autre un ballon, tandis qu'une voix dit : "Aracruz: fazendo um papel bonito lá fora", c'est-à-dire « Aracruz joue un joli rôle à l'étranger ». (Le jeu de mots se perd dans la traduction ; en effet, « papel » en portugais veut dire aussi bien rôle que papier, ce dernier étant le produit final de la pâte fabriquée par Aracruz.)

Rien n'est plus éloigné de la réalité, et les communautés locales le savent très bien. Le 16 juin, à Jacutinga, une communauté proche de Linhares située dans le Nord d'Espirito Santo, sept tracteurs de l'entreprise ont été mis en mouvement pour abattre une partie de la forêt brésilienne dénommée Mata Atlântica. Bien que l'opération ait été menée un jour férié, elle s'est heurtée à la ferme résistance des membres du Mouvement des Petits Paysans qui protègent la région depuis plus de vingt ans. (Le rapport complet est disponible sur : http://www.wrm.org.uy/countries/Brazil/Aracruz_World_Cup.doc).

N'étant digne de certification ni de confiance, Aracruz ne devrait pas exister.

[top](#)

– Brésil : les conséquences des plantations d'eucalyptus pour les femmes

L'incidence environnementale et sociale des plantations d'eucalyptus en régime de monoculture a été l'objet de bien des études dans de nombreux pays. Néanmoins, ces études ont souvent ignoré la dimension de genre, passant ainsi sous silence les effets spécifiques de ces plantations sur les femmes. Les passages suivants, extraits d'une recherche sur les plantations et les usines de pâte d'Aracruz Celulose au Brésil, sont donc très utiles pour éclairer le problème et pour promouvoir un examen plus attentif de ces conséquences moins bien connues.

« Les femmes indigènes, afro-latines (quilombolas) et paysannes, qui habitaient avec leurs familles et communautés les régions envahies par la culture de l'eucalyptus, jouaient un rôle socio-économique bien défini. D'après le récit de M. Antônio dos Santos, du village de Pau Brasil, les femmes indigènes avaient des tâches spécifiques. Elles fabriquaient certains produits artisanaux, comme des tamis, tandis que les hommes faisaient des poteries et des avirons. Comme les hommes, elles travaillaient au potager, plantant et désherbant, et à la pêche. Les femmes quilombolas, par exemple, produisaient le bijú, un aliment typique de cette population, pour la consommation de leurs familles mais aussi pour en tirer des revenus en le commercialisant.

Après l'arrivée des plantations d'eucalyptus, les femmes, et les autres habitants de la région, ont subi des changements dans l'organisation de leur territoire et leur place dans la communauté, dans ce que l'on produisait et dans la manière de le faire. Leur rôle socio-économique au sein de la famille et de la communauté s'est vu modifié et plusieurs d'entre elles, ayant perdu leurs terres, ont été obligées de chercher un autre endroit pour vivre et travailler. Elles ont émigré avec leurs enfants et leurs familles vers les zones urbaines proches du lieu où elles habitaient ; beaucoup de familles sont allées dans les villes de São Mateus et d'Aracruz. D'autres sont allées vers la capitale de l'État, où elles ont rejoint les habitants des favelas et remplacé leurs activités rurales par celles d'employées de maison, nettoyeuses ou blanchisseuses chez les familles de classe moyenne et de la bourgeoisie urbaine.

Les femmes qui résistent encore au milieu des eucalyptus continuent de s'occuper de leurs maisons et de leurs familles mais, en même temps, elles se heurtent à plus de difficultés qu'avant. Par exemple, les fleuves et les ruisseaux où elles lavaient le linge, d'où l'on tirait l'eau pour boire et où l'on pêchait sont presque tous contaminés. Ainsi, les membres de la famille, y compris les femmes, doivent se déplacer pour trouver de l'eau potable. Mme. Doralim Serafim dos Santos, quilombola, raconte que 'personne ici ne lave plus le linge dans le ruisseau, parce qu'il en sort tout sale et jauni ; quand j'étais petite, nous allions pêcher à la lanterne dans le ruisseau, et l'eau était tout à fait claire'.

À cela s'ajoute le problème de la disparition de la forêt indigène, source de matières premières pour l'artisanat. En outre, la contamination du sol par l'utilisation dans les plantations de produits agrochimiques toxiques compromet la plantation d'herbes médicinales que font les femmes. Les herbes médicinales sont très utilisées par les populations traditionnelles, pour prévenir et combattre les maladies. Le manque de terres fertiles en quantité suffisante complique aussi l'articulation des tâches domestiques et agricoles. Aujourd'hui, les femmes doivent parcourir de longues distances pour travailler sur les plantations de tiers, à la culture du café et de la canne à sucre, par exemple. Ces femmes sont plus exposées à des accidents du travail.

Il faut dire aussi que, dans l'État d'Espírito Santo, il y a aujourd'hui 800 000 foyers, soit 26 % du total, dont le chef de famille est une femme. Cela veut dire qu'il s'agit d'un des États brésiliens qui compte le plus de foyers dirigés par des femmes. Ce chiffre révèle que le travail rémunéré des femmes a cessé d'être un complément du revenu familial, pour devenir essentiel à leur subsistance et à celle de

leurs familles.

Il y a aussi l'expérience des femmes indigènes qui, ayant perdu leurs moyens de subsistance, ont cherché d'autres moyens d'apporter une contribution financière à leur famille. Quelques-unes sont devenues employées de maison des chefs de l'entreprise Aracruz. Pourtant, après l'auto-démarcation des terres indigènes en 1998, elles ont été renvoyées en représailles. Elles ont dû chercher d'autres sortes de travail à l'extérieur des villages. Pourtant, certaines d'entre elles ont eu de la chance et trouvé du travail comme éducatrices et agents de santé dans leurs propres villages.

Tous ces efforts des femmes pour contribuer à la subsistance de la famille ont provoqué des modifications de leur rôle traditionnel, ce qui, d'une manière ou d'une autre, affecte toute la communauté. D'autre part, malgré les préjudices causés par cette grande entreprise agro-industrielle, elle cherche toujours à se rapprocher de la population en prenant des initiatives d'assistance. Dernièrement, elle a organisé des cours de formation pour que ces femmes apprennent de nouveaux métiers et travaillent comme manucures, pédicures ou serveuses, des professions qui leur sont étrangères.

Il faut signaler que le nombre des femmes des communautés voisines qui travaillent à Aracruz est très réduit. Vers 1998, seuls 6,8 % du personnel de l'entreprise étaient des femmes, d'après les informations de l'époque. La plupart d'entre elles travaillaient au nettoyage ou dans le secteur administratif, ou bien dans la pépinière, ou au repiquage des plantes, peut-être parce qu'on pense que les femmes sont meilleures que les hommes dans ce genre d'activités qui exigent une manipulation délicate. Pourtant, ces services sont presque tous sous-traités, et certains sont mécanisés.

Les femmes, autant que les hommes, ont eu des accidents en travaillant aux champs. Par exemple, le 14 juillet 1986 une ancienne travailleuse d'Aracruz Celulose est descendue dans une cave avec une caisse de 30 plants d'eucalyptus qui pesait 45 kilos. Elle est tombée et s'est fracturé la colonne vertébrale. Après avoir été transférée à un service de nettoyage de bureaux, elle a été renvoyée parce qu'elle ne pouvait pas rester debout. Aujourd'hui elle a 51 ans, ne peut pas soulever une chaise et doit prendre des médicaments pour combattre les douleurs. Elle n'a jamais trouvé d'autre travail.

À de nombreuses occasions, les femmes, invisibles, ont dû prendre soin de leurs maris malades ou blessés à cause de leur travail dans les plantations. Mme. Doralina raconte que 'certains jours, il avait mal aux yeux en rentrant et ne pouvait presque pas dormir la nuit ; après cela, il a commencé à avoir des troubles de la vue, il ne voyait pas bien, et il a dû se faire examiner'. Il y a même des veuves, dont les maris travaillaient à Aracruz ou chez des sous-traitants, qui doivent entretenir toutes seules leur famille, sans l'aide de personne ».

Extrait du rapport de recherche « Les plantations d'eucalyptus et la production de pâte à papier. Promesses d'emploi et destruction du travail. Le cas d'Aracruz Celulose au Brésil », par Alacir De'Nadai, Winfridus Overbeek et Luiz Alberto Soares, pour le compte du Mouvement mondial pour les forêts (WRM) et du Réseau d'alerte contre le désert vert, mai 2005, <http://www.wrm.org.uy/paises/Brasil/fase.html>

[top](#)

– Colombie : la population tient en échec la multinationale Smurfit Cartón de Colombia

La Colombie n'est pas étrangère à la situation que traversent divers pays latino-américains en raison de l'établissement de monocultures d'arbres de croissance rapide.

La soi-disant « Loi générale forestière », récemment approuvée, a été rebaptisée par les écologistes « loi des trois mensonges », car elle n'est ni légale, ni générale ni forestière. Pour être légale elle devrait servir les intérêts de la société colombienne dans son ensemble, et non ceux des grandes entreprises forestières. Elle serait générale si elle concernait d'autres questions associées aux forêts, comme leur utilisation par les communautés ou la restauration de l'écosystème, pour n'en nommer que deux, et non seulement leur exploitation. Finalement, il ne s'agit pas d'une loi forestière mais d'une loi de nature économique, destinée à permettre et faciliter l'accès des grandes entreprises à l'exploitation des forêts qui, dans l'optique de cette loi, sont considérées comme de simples marchandises.

Parallèlement, un réseau complexe d'acteurs qui comprend des institutions financières internationales comme la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement et des agences de « coopération » de divers pays – le Japon, l'Allemagne, les Pays-Bas, les États-Unis et bien d'autres – est entré en scène pour préparer le terrain, comme il est arrivé dans plusieurs pays latino-américains.

La Loi forestière générale apportera bien des malheurs aux forêts – et au peuple – de la Colombie ; l'un d'eux est qu'elle ouvrira de nouvelles portes à l'établissement de plantations d'arbres de croissance rapide.

La Colombie possède aujourd'hui près de 200 000 hectares de plantations de pins et d'eucalyptus. La principale entreprise étrangère dans le pays est la transnationale Smurfit Cartón de Colombia, propriétaire de grandes étendues de plantations d'arbres (40 000 hectares) et d'une usine de production de carton et de papier. Son nom est associé aussi à des violations des droits de l'homme, au déboisement et à la contamination (voir les articles publiés dans les bulletins 74, 43).

Près de la vallée du Cauca, l'entreprise possède de grandes plantations d'eucalyptus et de pins, qu'elle prévoit maintenant d'élargir ; ainsi, elle a prétendu accéder à la municipalité de Guacarí, plus précisément à Vereda de Santa Rosa de Tapias, dans le secteur d'Alto Pomares.

Ce qu'elle n'avait pas prévu est qu'elle allait se retrouver devant une communauté organisée et pas du tout disposée à lui permettre de s'installer dans son territoire.

Il s'agit d'une région élevée, extrêmement riche, où naissent les cours d'eau qui alimentent 17 communautés constituées de 1 500 familles de paysans de la région. Ces paysans sont de petits propriétaires ; ils possèdent en moyenne 4 ou 5 plazas (1 plaza = 6 400 mètres de terres). Bien que la culture dominante soit le café, elle alterne avec d'autres cultures très diverses, comme les légumes, les arbres fruitiers et le bambou (utilisé pour la construction des maisons), et se combine avec l'élevage de porcs, de bétail et de poules. De leur terre et de leur travail ils tirent presque tous les éléments nécessaires à leur subsistance.

L'eau qui vient des sources des hautes terres est un élément indispensable à la production de leurs fermes. Ils savent que l'installation de Smurfit dans ces terres et l'établissement de plantations d'arbres de croissance rapide se traduiront par l'épuisement de cette ressource que tous les paysans partagent à l'heure actuelle et qui est indispensable à la préservation de leur souveraineté

alimentaire.

Smurfit prétend y accéder en s'associant à l'une des familles grandes propriétaires terriennes qui restent dans la région. Cette famille possède 320 hectares. Pour l'entreprise, le premier pas consisterait donc à occuper ces 320 hectares ; ensuite, elle achèterait d'autres terres et finirait par encercler les paysans qui se résistent à vendre les leurs, jusqu'à ce qu'ils soient obligés de les abandonner.

Lorsque les paysans ont appris quels étaient les projets de Smurfit ils ont commencé à s'organiser, à se renseigner et à déposer des plaintes auprès des divers organismes concernés, dans le but de freiner l'avancée de l'entreprise. Au cours de plusieurs réunions ils se sont durement confrontés avec les représentants de l'entreprise, qui les ont menacés et leur ont dit que Smurfit allait s'y installer « quoi qu'il arrive ».

Smurfit a invité les paysans à visiter ses « forêts plantées » et à voir les avantages innombrables qu'elles allaient leur apporter. Dans des camionnettes 4x4, ils ont parcouru les plantations avec les techniciens de l'entreprise. Ils n'ont pas réussi à voir une seule personne au travail le long des 4 500 hectares qu'ils ont parcourus ; cette situation est profondément différente de celle des zones qu'ils habitent à présent. Le silence des plantations les a étourdis. Ils n'ont pas vu un seul oiseau, ni un grillon, ni une maison ; la terre n'était plus de la terre, mais des cailloux... L'entreprise a dirigé la tournée et ne leur a pas permis de parler avec les habitants de la région visitée. Alors, ils ont décidé d'organiser leur propre tournée dans la même région, par leurs propres moyens, pour la voir de leurs propres yeux et non à travers les yeux de l'entreprise, et pour parler avec les populations locales à propos des effets des plantations. Ils ont pu confirmer ce qu'ils savaient déjà : il faut arrêter Smurfit !

Récemment, des voisins de diverses municipalités de la vallée du Cauca affectés par les monocultures d'arbres, parmi lesquels figurent les habitants de Guacarí, se sont réunis pour constituer un Front de Résistance aux Plantations.

L'enjeu est important, car ils doivent affronter des pouvoirs considérables. Pourtant, le seul moyen de faire échec et mat à Smurfit est de s'unir, de s'informer et de tisser des liens.

[top](#)

– Équateur : un dialogue bizarre pour la promotion des monocultures d'arbres

En mai 2003, nous disions que « dans presque tous les pays les grandes monocultures d'arbres ont été imposées et se sont développées une fois les lois nationales modifiées en faveur d'entrepreneurs nationaux et étrangers qui obtiennent toutes sortes de bénéfices, des subventions directes et indirectes, des exonérations d'impôts et même des crédits préférentiels et des remboursements » (voir l'article sur l'Équateur du bulletin n° 70).

À l'époque, le Mouvement mondial pour les forêts a été témoin des pressions exercées sur le gouvernement de l'Équateur pour qu'il prenne des mesures dans ce sens. Nous avons participé à un séminaire dont l'objectif était la formulation d'un « Plan national de boisement et de reboisement ». La méthode d'organisation de cette manifestation ayant permis qu'elle soit monopolisée par les entreprises forestières, les rares organisations civiles, paysannes et indigènes du pays qui ont réussi à y participer ont fait une déclaration où elles affirmaient, entre autres, que « pour les communautés

paysannes et indigènes les plantations forestières commerciales à grande échelle, et les monocultures en particulier, ne sont pas une option de développement ; au contraire, elles provoquent des problèmes dont les suivants :

- * Le défrichement d'étendues de forêt indigène pour remplacer celle-ci par des plantations d'arbres exotiques, comme il est de règle dans les projets de « reboisement ».
- * La diminution des réserves d'eau par suite des plantations effectuées, en particulier dans les paramos [régions désertiques].
- * La diminution de la fertilité du sol, qui se produit lorsque les monocultures de plantes exotiques remplacent nos espèces indigènes et notre diversité biologique.
- * L'appropriation de terres appartenant aux communautés, que ce soit au moyen de baux ou d'hypothèques sur des périodes de jusqu'à 99 ans, comme dans le cas des communautés affectées par les industries forestières.
- * L'achat de terres par des entreprises transnationales, comme dans le cas de Mitsubishi à Muisne.
- * La perte de diversité biologique et les modifications de la flore et de la faune que les plantations entraînent toujours.
- * L'augmentation du risque d'incendie, comme dans le cas de SIGSIG.
- * Le rétrécissement des zones de conservation, comme dans le cas du parc national Cotopaxi.

Trois années plus tard, une nouvelle initiative menace de consolider une législation encourageant les grandes monocultures d'arbres. Le ministère de l'environnement a lancé un processus dénommé « Dialogue national sur le système de contrôle forestier de l'Équateur », qui comprend cinq ateliers régionaux et un atelier national ; la mise en oeuvre de ce système est prévue pour juillet de cette année. L'initiative a été durement critiquée par de nombreuses organisations sociales et indigènes du pays, qui considèrent qu'il s'agit d'un « dialogue » non participatif, au point que le 9 juin elles ont envoyé une lettre à la ministre de l'environnement, où elles demandent, entre autres choses, que le projet soit immédiatement suspendu (le texte complet est disponible sur <http://www.wrm.org.uy/paises/Ecuador/CartaMAE.pdf>).

Les organisations affirment que « ce processus n'inclut pas des acteurs importants qui sont directement affectés par la destruction des forêts, ni leurs organisations de base ni leurs organisations nationales. Au cours du dialogue régional [qui a eu lieu dans la ville] d'Esmeraldas, le manque de participation des groupes citoyens et communautaires a été évident. La représentation majoritaire est celle de l'industrie forestière. Ceci est inquiétant, car les représentants des entreprises ne peuvent pas être juge et partie dans la discussion d'un thème aussi délicat pour le pays que le contrôle du déboisement. L'inégalité de la représentation explique pourquoi ces réunions visent surtout à formuler une politique forestière, à élargir l'étendue des plantations d'arbres, à multiplier les encouragements dans ce sens et à affaiblir les réglementations correspondantes. Tout ceci est manifestement favorable aux industriels forestiers, mais ne résout pas le problème qui est à l'origine de l'initiative : le contrôle des forêts.

L'adoption d'une politique de contrôle forestier suppose, à notre avis du moins, la prise en compte des aspects suivants :

La participation active et le consentement des communautés affectées, de leurs organisations de base et de leurs organisations nationales.

La conservation des dernières forêts intactes qui restent dans le pays, en interdisant absolument leur exploitation et en exigeant le respect de la législation qui protège le patrimoine forestier de l'Équateur.

L'application d'un moratoire à l'industrie forestière, en attendant de définir les conséquences sociales,

environnementales et économiques qu'elle a eues pour le pays.

L'interdiction d'élargir les plantations, surtout celles d'eucalyptus, de pins et de palmiers africains, qui sont en train d'éliminer les forêts primaires et les terres à vocation agricole, et qui sont une menace pour les réserves d'eau et pour la vie des populations locales ».

Les organisations signataires dénoncent que « le secteur forestier essaie d'établir une politique forestière à sa convenance, négligeant absolument le fait que ce qu'il faut dans notre pays est une politique de contrôle des forêts, aujourd'hui absente. »

Pour toutes les raisons énoncées, les organisations ont quitté le processus et demandent aux autorités de « convoquer à un dialogue comportant une participation, une représentation et un consentement véritables, où nous puissions décider de la gestion de nos ressources en général, au lieu de faciliter les conditions pour que les groupes de pouvoir habituels continuent de détruire le patrimoine naturel de notre pays. »

L'Équateur a encore la possibilité d'y parvenir. C'est la raison pour laquelle on a organisé une action internationale de soutien aux organisations sociales et indigènes qui essaient d'éviter l'approbation, dans leur pays, d'une législation qui impliquerait l'expansion des monocultures d'arbres à grande échelle. Partout au monde, ceux qui voient clairement que ces plantations ne favorisent que les grandes entreprises et qu'elles n'apportent aux populations que des résultats désastreux pour la société, l'environnement et l'économie, se sont solidarisés avec la demande du peuple équatorien et ont envoyé des lettres pour l'appuyer, avant qu'il ne soit trop tar

[top](#)

– Indonésie : un appel à l'annulation des plans pour l'établissement de 3 millions d'hectares de palmier à huile

Le 12 avril 2006, le rapport « The Kalimantan Border Oil Palm Mega-project » a été publié pour montrer les plans du gouvernement indonésien d'établir jusqu'à trois millions d'hectares de plantations de palmier à huile sur l'île de Bornéo : 2 millions d'hectares sur la frontière Kalimantan-Malaisie et 1 million d'hectares ailleurs, dans des zones qui sont encore densément boisées et habitées par des communautés indigènes. L'objectif du plan est de répondre à la demande internationale d'huile de palme bon marché, laquelle doit alimenter à son tour la demande nationale et mondiale de biocombustible.

Il y avait déjà eu un plan antérieur pour établir la plantation de palmier à huile la plus grande du monde (2 millions d'hectares) sur une bande de 5 à 10 kilomètres de large située le long de la frontière du Kalimantan et de la Malaisie. Ce méga-projet, qui avait été présenté en affirmant qu'il apporterait « la prospérité, la sécurité et la protection environnementale à la région frontalière du Kalimantan », avait mal tourné lorsqu'un plan de gestion de la PTPN (entreprise étatique de plantation) avait commencé à circuler. Ce document contenait une carte où l'on voyait sans l'ombre d'un doute que la plantation de 1,8 million d'hectares allait saccager les forêts primaires de trois parcs nationaux, parcourir des pentes raides et des montagnes tout à fait inappropriées pour la culture du palmier à huile et annuler les droits fonciers coutumiers des Dayak, les habitants autochtones de la

région.

Ces plans se sont heurtés à plusieurs campagnes et pressions de la société civile indonésienne et à l'opposition internationale, de sorte que le gouvernement a dû revoir sa position et y introduire des modifications, reconnaissant qu'il y avait des questions de conservation à prendre en considération. Pourtant, le nouveau rapport révèle que les plans de départ sont toujours sur la table et que l'expansion du palmier à huile se poursuit. À beaucoup d'endroits, des entreprises huilières se sont déjà installées sur la frontière. Les projets d'expansion dans le Kalimantan sont toujours vivants. Les nouveaux plans d'expansion ne s'adaptent pas à la région frontalière, où la surface appropriée pour la culture du palmier à huile est négligeable, mais les experts de l'Agence nationale pour la planification du développement (Bappenas) ont trouvé la solution : ils ont modifié la définition de la zone en augmentant sa largeur, qui est passée de 5-10 km à 100 km.

La surface qui conviendrait à la culture du palmier inclut des forêts utilisées par des milliers de personnes qui en dépendent pour leur subsistance et habitées par des communautés indigènes. Dans la nouvelle zone démarquée, un règlement spécial (le décret présidentiel n° 36/2005) permettrait au gouvernement, au nom de « l'intérêt public », d'exproprier les terres des communautés qui ne veulent pas de plantations de palmier à huile.

À l'intérieur de la zone frontalière désignée, peu de communautés indigènes sont au courant des plans de développement du gouvernement. Les déclarations des populations locales et de leurs leaders communautaires indiquent que ceux qui les connaissent s'opposent catégoriquement à la culture du palmier à huile dans leur région. Une réglementation présidentielle (Pepres n° 36/2005) est particulièrement inquiétante du point de vue des droits fonciers coutumiers, car elle permet au gouvernement d'ordonner la mise à disposition de terres pour des raisons « d'intérêt public ». Le projet frontalier étant justifié pour des raisons de ce genre (la sécurité, la prospérité et la protection de l'environnement), et les forces armées indonésiennes y étant impliquées, le gouvernement peut choisir d'appliquer cette réglementation pour imposer les plantations dans la région. Le ministère des forêts et celui de l'agriculture prévoient d'encourager d'autres cultures de rente que le palmier à huile (caoutchouc, café, thé, cacao, poivre, etc.) qui pourraient être profitables, mais ces projets risquent de se heurter à la résistance des populations locales si l'intention du gouvernement est de faire venir de grands investisseurs de l'extérieur pour qu'ils établissent ces cultures dans les terres de droit coutumier.

Les Amis de la Terre Indonésie (WALHI) et l'organisation locale Sawit Watch (« Oilpalm Watch ») appellent le gouvernement indonésien à annuler officiellement le plan de plantation sur la frontière.

Article fondé sur des informations tirées de : "European Hunger for Palm Oil and Timber Triggers Expansion of Destructive Palm Oil Plantations on Kalimantan", des Amis de la Terre Pays-Bas, Sawit Watch, les Amis de la Terre Indonésie (WALHI), les Amis de la Terre Angleterre, Galles et Irlande du Nord, http://www.eng.walhi.or.id/kampanye/hutan/konversi/060412_palmoilplantation/ ; "The Kalimantan Border Oil Palm Mega-project", Eric Wakker, AIDEnvironment, rapport commandé par Milieudefensie – Les Amis de la Terre Pays-Bas et la Société suédoise pour la conservation de la nature (SSNC), www.milieudefensie.nl/globalisering/publicaties/rapporten/KalimantanOilPalmMega-lowres.pdf.

[top](#)

– Mozambique : les plantations industrielles d'arbres veulent entrer dans le pays

En mai 2006, le ministère de l'agriculture du Mozambique a présenté le document de travail « Stratégie nationale de reboisement » ([le texte complet est disponible ici](#)). Dans ce document sont exposés les principes essentiels pour promouvoir dans le pays l'établissement de plantations d'arbres dont on annonce qu'il s'agira d'essences de croissance rapide.

Comme dans tous les pays où l'on a introduit les grandes plantations d'arbres en régime de monoculture, ce projet s'accompagne de la promesse de créer des emplois et d'éliminer la pauvreté, contribuant ainsi à la croissance du pays, surtout dans les zones rurales.

De même, il est fondé sur ce qu'on pourrait appeler le « péché originel » qui, depuis la FAO, se transmet d'un projet à l'autre : l'assimilation des monocultures d'arbres à des forêts. Ainsi, le projet du Mozambique promet que les plantations d'arbres serviront à préserver les sols et l'eau, à récupérer des écosystèmes fragiles dégradés, à élever les taux de productivité, à améliorer la qualité de l'environnement et la conscience sociale de la valeur de la nature. Ni plus, ni moins.

L'encre a coulé à flots à ce propos depuis le Mouvement mondial pour les forêts. Notre campagne mondiale contre les grandes monocultures d'arbres a pour but de faire connaître leurs conséquences néfastes, pour l'eau et le sol surtout mais aussi pour la population rurale et pour leur véritable économie.

Le projet annonce que sept millions d'hectares ont des potentialités forestières, dans les provinces de Sofala, Manica, Zambézia, Nampula et Niassa. Il propose d'établir, au cours des 20 prochaines années, au moins deux millions d'hectares de plantations d'arbres. Il annonce en outre que près de trois millions d'hectares à vocation forestière seraient divisés en parcelles pour les mettre « à la disposition d'investisseurs éventuels qui établiraient des plantations industrielles ».

Pour attirer les investisseurs, le projet propose que la législation forestière offre des encouragements à la plantation d'arbres à des fins industrielles et pour l'exportation vers les marchés émergents du Pacifique et de l'océan Indien. Les principaux destinataires seraient la Chine, l'Inde et d'autres pays asiatiques avides de matière première pour la production de pâte et de papier destinée à répondre aux besoins d'un modèle de consommation dispendieux.

Bien entendu, comme le dit le projet lui-même, la campagne de promotion des monocultures industrielles d'arbres est encouragée et patronnée par les grandes entreprises forestières productrices de pâte et de papier. Sappi y Mondi, de Sudafrika?? Rien de nouveau sous le soleil...

Ce processus commence à peine dans le pays. Le peuple du Mozambique a l'avantage de l'expérience d'autres pays qui, depuis des années, sont envahis par ces « déserts verts » et peuvent témoigner aujourd'hui qu'aucune promesse n'a été tenue. Au contraire, les plantations d'arbres ont ravagé les ressources hydriques et les sols, et provoqué la diminution de la diversité biologique. Quand aux milliers d'emplois annoncés, de nombreuses populations peuvent raconter comment se sont appauvries les communautés rurales qui ne disposent plus des écosystèmes de forêt ou de prairie dont elles tiraient, bien ou mal, leur subsistance. Ces communautés n'ont eu d'autre recours que d'émigrer ou de rester captives dans les plantations, en y faisant du travail saisonnier, souvent en sous-traitance, dans des conditions lamentables et même dans un état de semi-esclavage. De nombreux Mozambicains qui ont émigré en Afrique du Sud en quête de travail connaissent bien ce problème, pour l'avoir subi.

Le discours est partout le même : l'exportation des grumes ou de la pâte produites par les plantations

industrielles d'arbres feront croître l'économie du pays par la création d'emplois et l'apport de devises étrangères. Mais les perspectives sont, elles aussi, toujours les mêmes : il y aura des devises, mais les profits iront aux grandes entreprises de plantation, tandis que les gens et l'environnement seront perdants.

C'est maintenant au peuple du Mozambique d'anticiper le désastre.

Raquel Núñez, Mouvement mondial pour les forêts, adresse électronique : raquelnu@wrm.org.uy

[top](#)

TOUR D'HORIZON

– La perspective de genre, le militarisme et le changement climatique

À mesure que les preuves du changement climatique deviendront de plus en plus irréfutables, la lutte pour définir qui réussira à en cerner les causes, les effets et les solutions s'intensifiera. Les décisions politiques dépendront pour une bonne mesure des voix que l'on écouterait et de celles dont on ne tiendrait pas compte, dans les milieux populaires autant que politiques. Aujourd'hui, au niveau politique international la perspective de genre brille par son absence dans les débats sur le changement climatique. En fait, les mots « femme » et « genre » sont absents dans les deux principaux accords internationaux sur le réchauffement planétaire, la Convention cadre de l'ONU sur le changement climatique et le Protocole de Kyoto. Les spécialistes et les militants féministes dénoncent cette invisibilité de la question et soulignent, en particulier, qu'il est important de tenir compte des spécificités de chaque sexe quand on analyse la vulnérabilité et l'adaptation au réchauffement de la planète.

Le travail des féministes sur la vulnérabilité fait appel aux recherches préalables concernant ce qui rend certaines populations plus fragiles en cas de catastrophes naturelles comme les inondations et les sécheresses, phénomènes climatiques qui se multiplieraient par suite du réchauffement planétaire. Par exemple, dans les endroits où les femmes ont moins accès que les hommes aux aliments et aux soins de santé, elles sont désavantagées dès le départ en cas de désastre naturel ou de stress environnemental. Du fait qu'elles sont souvent les principales responsables des enfants et des personnes âgées, elles risquent d'avoir moins de mobilité. Les restrictions d'origine culturelle à la mobilité des femmes peuvent aggraver encore le problème. Pendant le cyclone de 1991 au Bangladesh, beaucoup plus de femmes que d'hommes sont mortes parce que les alertes anticipées avaient été affichées dans des espaces publics qui leur étaient interdits, et parce qu'elles avaient retardé le moment de quitter leurs foyers de crainte de commettre une inconvenance.

Plutôt que de se fier à des généralisations, les théoriciens et les praticiens du féminisme ont dressé une carte des risques inhérents à chaque sexe, où les femmes font figurer leurs propres vulnérabilités dans divers domaines : les plantes qu'elles cultivent, les ressources dont elles ont ou non le contrôle, leur accès à l'irrigation, aux marchés, à l'information, etc. Dans ce sens, l'analyse des spécificités de chaque sexe est un outil qui permet, bien mieux que l'appréciation de la vulnérabilité en général, d'explorer les diverses situations et de trouver des solutions efficaces au plan local.

Jusqu'à présent, une bonne partie de la littérature sur le genre et la vulnérabilité au changement climatique s'est centrée sur les femmes rurales du Sud, en dépit du fait que, dans quelques décennies seulement, la plupart des habitants du monde vivront dans les villes. L'ouragan Katrina a montré que le Nord non plus n'est pas à l'abri des phénomènes météorologiques extrêmes, et le degré de vulnérabilité des habitants de la Nouvelle-Orléans a été étroitement lié au sexe, à la pauvreté, la race, l'âge et la classe et aux rapports entre ces facteurs. Du moment qu'il est probable que les risques associés au changement climatique augmenteront au cours des prochaines années, l'analyse des risques et la collecte d'informations effectuées dans une perspective de genre seraient utiles aux populations rurales et urbaines du monde entier.

En outre, il reste beaucoup à faire pour que les systèmes d'alerte anticipée soient plus attentifs aux déséquilibres entre les femmes et les hommes. D'après Maureen Fordham, du réseau Gender and Disaster, les experts dans ce domaine sont surtout des hommes et, typiquement, l'identification des risques et la solution des problèmes sont envisagées sans tenir compte du travail effectué par des réseaux de femmes et par d'autres organisations de citoyens pour la mise en place de systèmes d'alerte informels. De même, la gestion des catastrophes est elle aussi dominée par des hommes, et les besoins des femmes en matière d'information et de services sont souvent ignorés dans les réponses aux désastres.

Du moment que les questions de genre sont entièrement absentes des accords internationaux sur le changement climatique, il n'est pas surprenant que l'on n'ait pas considéré non plus les répercussions différenciées de ces accords sur chaque sexe. Dans une critique de la manière dont le Protocole de Kyoto envisage le commerce de carbone, Larry Lohmann, de l'organisation britannique The Corner House, signale que les systèmes de comptabilité du carbone qui en découlent marginalisent les contributions à la stabilité climatique de ceux qui n'appartiennent pas aux milieux d'affaires, aux cercles d'experts ou aux gouvernements, et sont ainsi en train de créer de nouvelles modalités d'exclusion des droits de propriété. Ces systèmes favorisent de grands projets de piégeage de carbone dans le Sud, lesquels peuvent avoir des conséquences négatives aussi bien pour l'environnement que pour la société. Par exemple, à Minas Gerais, au Brésil, l'entreprise Plantar S.A. a demandé des crédits de carbone pour ses monocultures d'eucalyptus en expansion. Or, non seulement ces plantations occupent des terres domaniales qui, légalement, devraient être attribuées aux paysans pauvres, mais elles épuisent les réserves d'eau et réduisent considérablement la diversité biologique.

Les plantations de ce genre risquent d'avoir plusieurs conséquences différentes pour les femmes et les hommes. Par exemple, les femmes ne pourront pas y accéder pour obtenir du bois de feu à usage domestique, et les rares emplois que les plantations génèrent, gardes forestiers ou autres, iront surtout aux hommes. Du moment que les femmes dépendent souvent des plantes sauvages pour l'alimentation et pour la domestication de semences, la diminution de la diversité biologique est susceptible de réduire leurs possibilités de subsistance. D'autre part, il est peu probable que ces plantations contribuent à long terme à satisfaire les besoins des femmes pauvres en matière d'énergie. D'après Margaret Skutsch, du réseau Gender and Climate Change, le Mécanisme de développement propre du Protocole de Kyoto a définitivement fermé la porte aux solutions de faible envergure et non commerciales, telles que les systèmes qui encouragent la gestion locale des forêts existantes et l'amélioration de leur capacité de piégeage de carbone et de production durable de bois de feu.

En général, l'incidence des rapports entre les sexes chez ceux qui provoquent le changement climatique ont été très peu étudiés. Par exemple, dans le Nord, premier responsable du réchauffement de la planète, le secteur des transports est la source principale de gaz à effet de serre. Or, sauf peut-être aux États-Unis, les femmes du Nord ont moins souvent leurs propres voitures et

utilisent plus souvent les transports publics. En outre, les voitures que conduisent les femmes en Europe ont tendance à être plus petites et plus économiques en matière de carburant, parce qu'elles ne sont pas perçues comme des symboles de standing. Ce dernier point souligne le besoin d'analyser l'incidence des désirs des consommateurs sur l'usage de l'énergie, suivant qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes. La publicité est fortement sexiste ; les conducteurs de voitures utilitaires de sport ou de camionnettes que montrent les annonces nord-américaines sont typiquement des hommes qui, seuls ou accompagnés de leurs copains, partent à la conquête des espaces sauvages. Lorsque des femmes y figurent, elles sont belles et élégantes, pour y ajouter une touche de sex-appeal. Ainsi, certaines images de la masculinité et de la féminité sont stratégiquement déployées pour créer et entretenir une culture de gaspillage et de surconsommation de carburant, allant de la promotion des voitures tout-terrain comme « jouets pour garçons » à celle de la Hummer militaire et civile comme symbole puissant de la virilité nord-américaine.

L'intégration d'une perspective de genre dans le changement climatique requiert aussi d'être très vigilant pour distinguer les préoccupations justifiées sur les dangers que pose le réchauffement de la planète et l'étalement stratégique de discours alarmistes pour susciter de l'appui au Protocole de Kyoto et pour servir d'autres intérêts plus problématiques. Ici, il faut surveiller de près les discours implicitement ou explicitement sexistes qui renforcent les images négatives des femmes et des personnes pauvres.

Le cas de la croissance démographique en est un exemple. Les prédictions apocalyptiques d'une population dépassant la capacité de la planète ont longtemps été populaires dans les cercles écologistes du Nord, en particulier aux États-Unis, où le lobby de la démographie et le mouvement environnemental dominant ont eu des rapports de longue durée. Ceux qui cherchent à jeter le blâme du réchauffement de la planète sur les pauvres du Sud et à innocenter les modèles de production et de consommation du Nord font souvent appel à des arguments alarmistes à ce sujet.

Par exemple, le professeur Chris Rapley, directeur de British Antarctic Survey, a fait la une des journaux britanniques en déclarant que, sans une diminution significative de la population, il y avait peu d'espoir de venir à bout du changement climatique. Le message implicite est qu'il faut contrôler la fertilité des femmes. Dans le passé, un raisonnement de ce genre a contribué à l'implantation de mesures draconiennes de réduction de la natalité qui ont profondément affecté la santé et les droits des femmes.

L'alarmisme démographique figure aussi dans les images de réfugiés du réchauffement planétaire qui échouent, affamés, sur nos côtes ; c'est ainsi qu'un scénario commandité par le Pentagone en 2003 montrait les effets d'un changement climatique subit dans les régions surpeuplées, lequel provoquait la multiplication des guerres, des maladies et de la famine et aboutissait à la migration vers le Nord. Les discours de ce genre intègrent les femmes dans le portrait menaçant d'un Tiers Monde pauvre et renforcent l'autorité des agences nationales de sécurité sur les initiatives civiles destinées à faire face au changement climatique.

Une manière de répondre à ces manœuvres militaires est de montrer le rôle, considérable mais passé sous silence, que jouent les militaires dans le réchauffement de la planète. Le ministère de la défense est le plus grand consommateur de combustible des États-Unis ; le carburant qu'il utilise pour le transport représente 1,8 % du total national dans ce domaine. Du moment que ce pays est le plus grand émetteur de gaz à effet de serre, il s'agit là d'une contribution non négligeable au réchauffement planétaire. Ailleurs aussi, les militaires font une consommation d'énergie disproportionnée ; d'après les estimations, les militaires du monde consomment, dans leur ensemble, la même quantité de dérivés du pétrole que le Japon, dont l'économie est l'une des plus fortes. Dans le cas des États-Unis, l'ironie est que les militaires dépensent aujourd'hui d'énormes quantités de

pétrole dans une guerre en Iraq qui est faite, du moins en partie, pour assurer aux États-Unis le contrôle futur des réserves de pétrole.

L'analyse du militarisme et du changement climatique dans une perspective de genre soulève une série de questions liées entre elles. Quelles politiques sexistes sont appliquées pour établir les priorités stratégiques et budgétaires ? Comment l'idéologie de la priorité masculine et les groupes d'hommes puissants contribuent-ils à façonner les politiques de défense, à exempter les militaires de l'obligation de réduire la consommation de combustibles fossiles et les émissions de gaz à effet de serre, et à décider qu'il est bien plus important de dépenser dans la défense conventionnelle que d'investir dans les sources et les technologies de production d'énergie propre ?

À quel point la culture militaire masculine infléchit-elle les choix des consommateurs par la promotion de produits tels que la Hummer et de styles de vie gaspilleurs et fortement consommateurs d'énergie ?

Comment la guerre élimine-t-elle les libertés démocratiques, écarte les femmes de l'arène publique et réduit les possibilités d'un débat sur la lutte contre le réchauffement planétaire auquel tout le monde puisse participer ?

De quelle manière le militarisme multiplie ou intensifie les vulnérabilités des femmes au changement climatique ? Dans le cas des désastres naturels provoqués par le réchauffement de la planète, par exemple, le risque de violence sexuelle augmentera-t-il si les gouvernements confient aux institutions militaires les soins humanitaires et le maintien de l'ordre ?

Du côté positif, comment les mouvements de femmes pour la paix et l'environnement peuvent-ils contribuer à l'adoption d'une vision plus large de la justice climatique et de propositions plus réalisables pour réduire les émissions tout en augmentant les revenus et le pouvoir des femmes et des hommes pauvres ?

Voilà quelques-unes des questions que nous devons nous poser pour opposer une vision efficace, féministe et socialement juste au statu quo en matière de changement climatique.

Betsy Hartmann, commentaire sur ZNet, 10 avril 2006.

Betsy Hartmann est directrice du programme Population et Développement du Hampshire College d'Amherst, MA. Avec Joni Seager, elle est co-auteur de *Mainstreaming Gender in Environmental Assessment and Early Warning* (PNUE, 2005) et, avec Banu Subramaniam et Charles Zerner, elle est co-éditeur de *Making Threats : Biofears and Environmental Anxieties* (Rowman and Littlefield, 2005).

[top](#)

Bulletin mensuel du Mouvement mondial pour les forêts
Ce bulletin est maintenant disponible également en espagnol, en portugais et en anglais
Éditeur: Ricardo Carrère

Secrétariat International
Maldonado 1858, Montevideo, Uruguay
Mel: wrm@wrm.org.uy
Site internet: <http://www.wrm.org.uy>



